



COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Réunion du mercredi 29 avril 2026

PV n°33 – Saison 2025/2026

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 80 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matchs de Coupes.

Présents : MM. José Roméro, José De Jesus, Louis Finance

Excusés : Mme Christelle Schroder,

Contrôle des feuilles de matchs.

D1 11 Teamsports

Demande d'observations

Match n°53843819 CASSENEUIL 2 – LAUGNAC du 19.04.2026 à 13h00.

Participation à la rencontre d'un joueur étant susceptible d'être suspendu le jour de la rencontre précitée.

Le club peut éventuellement formuler ses observations sur cette participation auprès de la Commission des Compétitions avant le 05 mai prochain.

D1 11 Teamsports

Demande d'observations

Match n°53843828 SU AGEN 2 – VIRAZEIL PUYMICLAN du 25.04.2026 à 19h00

Participation à la rencontre d'un joueur étant susceptible d'être suspendu le jour du match.

Le club peut éventuellement formuler ses observations sur cette participation auprès de la Commission des Compétitions avant le 5 mai prochain.

D3 Action Télécom Poule B

Réserve

Match n°53898962 ST MAURIN -- NERAC 2 du 25.04.2026 à 20h00.

Considérant la réserve d'avant match, confirmée par le club de ST MAURIN, recevable dans la forme.

Considérant que celui-ci porte une réserve sur la participation en équipe inférieure de plus de trois joueurs ayant disputé plus de dix matchs en équipe supérieure. Article 15, alinéa b, équipes inférieures, des règlements sportif du District.

Après vérification des feuilles de match de l'équipe 1^{er} de NERAC, il apparaît que seul, trois joueurs ayant plus de dix matchs sont inscrits sur la feuille de match en objet. BONDUT Yan, 14 matchs, OUDGHIRI HASSANI Zakaria, 18 matchs et ROCHA DE SOUZA Ronivaldo, 11 matchs.

Par ces motifs la Commission dit la réserve non fondée et valide le résultat acquis sur le terrain.

D4 Promotion Honneur Vini Prim

Forfait Général

Courrier du club de CASSENEUIL, informant la Commission du retrait de leur équipe 3 de la compétition.
La Commission enregistre le forfait général de CASSENEUIL3. Les équipe devant les rencontrer seront exempté lors de ses rencontres.

D4 Promotion Honneur Vini Prim

Forfait

Match n°55627862 LE MAS 3 – OS AGENAIS 2 du 26.04.2026 à 13h00.

La Commission enregistre le forfait de l'équipe du MAS 3 (1^{er} forfait).

Le MAS 3 : 0 but, moins un (1) point

OS AGENAIS 2 : 3 buts, 3 points.

D4 Honneur Vini Prim

Classement provisoire

D4 Honneur Vini Prim										
	Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	BP	BC	Diff
1	AV CAUMONT FOUR 1	18	6	6	0	0		19	5	14
2	FUMEL FC 1	10	6	3	1	2		14	16	-2
3	CASTELJALOUX FC	8	6	2	2	2		11	11	0
4	AS LAUGANC 2	8	6	2	2	2		8	9	-1
5	LAROQUE OC 1	4	6	1	1	4		10	14	-4
6	AS STE LIVRADE 2	2	6	0	2	4		5	12	-7

Coupe Vétérans Intersport

Tirage

Le tirage des ½ finales de cette coupe a été effectué cet après- midi au District, tirage effectué par Monsieur VERLAINE Jean de la Commission des jeunes, en présence de Magali BOYER directrice du District et des membres de la Commission des Compétitions.

Les matchs sont les suivant :

MONFLANQUIN – CASSENEUIL

AGEN RC – CASTELMORON

Ces matchs devront être joués avant le samedi 23 mai dernier délai.

Le Président

J. Roméro